FICHE PRODUIT

Mortier de pose imprégnée Rifix® hydro

COLLE PLÂTRE IMPRÉGNÉE

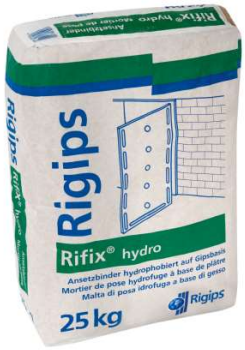

Spécifications techniques			
	Contenance	25,0	kg
	Quantité nécessaire	env. 3,0 - 4,0	kg/m²
	Délai de mise en œuvre	45 - 60	minutes
	Gâchage	env. 2.0 kg de poudre pour 1 l d'eau	
	Stockage	• Entreposer au sec et à l'abri du gel. • Peut être stocké jusqu'à 6 mois à partir de la date de fabrication. • Bien refermer les sacs entamés et les utiliser dans les trois mois.	

Matériau	**Mortier de pose Rifix® hydro, colle plâtre imprégnée** selon SN EN 14496, colle plâtre imprégnée pour la pose de plaques de plâtre et de carreaux de plâtre. Composition: • Liant: plâtre • Adjuvants: imperméabilisants, primaire d'accrochage • Additifs: calcaire en poudre et sable fin calcaire
Domaine d'application	Mortier de pose pour plaques Rigips et panneaux composites Albatherm hydro: • Pour la pose manuelle de plaques Rigips et de panneaux composites Rigitherm et Albatherm hydro, de plaques de plâtre fibrées Rigidur et de doublages Rigips sur des panneaux isolants fibreux ou directement sur des éléments de construction verticaux. • Utilisation en intérieur uniquement. Les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants doivent être respectées!
Nature du support	Le support doit être propre, sec, non gelé et dépoussiéré.
Prétraitement	Traiter préalablement les supports fortement absorbants avec le fond Marmoran G 111. Pour les supports en béton, utiliser un pont d'adhérence Marmoran G810.

État 05/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Rigips SA • Gewerbepark • 5506 Mägenwil • Schweiz • Tel. +41 62 887 44 44 • www.rigips.ch

Rigips SAINT-GOBAIN

Gâchage	• Utiliser des récipients, des outils et une eau propres pour ne pas risquer de fausser le temps de prise. • Ne pas utiliser d'additifs ou d'eau chaude. • Saupoudrer 25 kg de mortier de pose Rifix® dans env. 12.5 litres d'eau propre et laisser saturer environ 5 minutes. Ensuite, remuer la masse pour la rendre bien onctueuse. • L'emballage ne doit être recyclé que lorsqu'il est complètement vide
Mise en œuvre	• Remuer jusqu'à l'obtention d'une consistance pâteuse, puis appliquer le mortier de pose Rifix par bandes sur les bords longitudinaux des plaques et par galettes sur la surface des plaques. • Les aspérités du support jusqu'à 20 mm peuvent être égalisées avec le mortier de pose Rifix • Le diamètre des galettes doit être d'environ 100 mm; la distance entre les centres des galettes ou des bandes doit être choisie de la manière suivante: - Pour une épaisseur de plaque < 12,5 mm env. 300 mm. - Pour une épaisseur de plaque ≥ 12,5 mm env. 400 mm. • Les panneaux isolants fibreux doivent être appropriés à l'application et recouverts d'une fine couche de spatulage préalable avec le mortier de pose Rifix avant l'application des galettes. • Appliquer à pleine surface vers les lavabos, consoles, parois de cheminée, etc. • Éviter de travailler avec ce produit lorsque la température descend au dessous de + 5 °C. Pendant la phase de mise en œuvre et le temps de séchage, la température de la pièce et celle du support doivent être de + 5° C au minimum! Les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants doivent être respectées, de même que les normes, fiches techniques et prescriptions en vigueur!
IMPORTANT	• Un mortier devenu trop dur ne doit plus être utilisé, ni rallongé avec de l'eau. Cela risquerait de réduire l'adhérence du mortier de pose.

État 05/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.